L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 13 AOUT 1878. 51me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 13 AOUT 1878.

LES CIMETIÈRES.

En signalant les causes d'infection qui peuvent nuire plus ou moins à la santé publique dans les limites de la Nouvelle-Orléans, nous n'avons pas la prétention de donner nos aperçus comme des réalités ou des certitudes. Un pareil sujet, de quelque manière qu'il soit traité, laissera toujours au doute une porte ouverte et rien ne pourra le dissiper, rien si ce n'est l'expérience, et encore l'expérience de l'avenir non du passé. Beaucoup de causes d'insalubrité peuvent exister à la fois dans une grande ville, particulièrement sous un climat comme le nôtre, climat plus propre à les développer qu'à les dissoudre, et sur un sol marécageux, bas, sans pente et presque sans écoulement possible pour les eaux de pluie. Il n'est donc pas étonnant que dans une situation pareille, nous soyons exposés de temps à autre à des maladies de passage, plus ou moins épidémiques et résistant aux remèdes de la science.

Dans l'ignorance où nous sommes et où nous serons très longtemps encore probablement des vraies causes de ces maladies, des causes directes et immédiates, que pouvons nous faire ? Nous ne pouvons que tâtonner, essayer ou opérer lentement dans la voie des améliorations que nos moyens rendent possibles, mais nous devons nous y appliquer avec ardeur et faire graduellement et sans cesse ce que nous pensons devoir contribuer à l'assainissement de la cité. La maladie qui règne ici aujourd'hui n'a pas encore pris le caractère redoutable d'une épidémie. Elle semble, même plutôt reculer que progresser et cela tient sans doute aux moyens vigoureux que le Bureau de Santé a employés contre elle. Ces moyens eurent un plein succès en 1875, et bien qu'ils n'aient pas eu un résultat si prompt cette année, nous n'en sommes pas moins porté à croire qu'ils sont bons, puisque la maladie a été comme enrayée dans sa [illegible] tendre [illegible] développement [illegible] stationnaire, c'est déjà beaucoup et nous croyons qu'elle est arrivée à ce point d'où elle ne se relèvera pas, si nos calculs ne sont pas erronés, c'est à dire si les faits de la statistique quotidienne sont fidèlement transmis au Bureau de Santé qui ne peut composer ses tableaux qu'avec les informations reçues. De samedi à dimanche, la mortalité s'était accrue mais le nombre des cas avait considérablement diminué et de dimanche à lundi, il y a eu statu quo dans le chiffre de la mortalité sans augmentation bien sensible dans le nombre des cas signalés.

Donc il y a quelque chose à faire, et c'est parce que nous en sommes convaincus que nous attaquons aujourd'hui un sujet sur lequel on se tait, bien qu'il puisse occuper une place considérable dans la catégorie des infections dont nous sommes affligés. Nous voulons parler des cimetières, des anciens cimetières, situés dans le centre même de la ville. Nous ne connaissons pas de ville où il y ait autant de cimetières qu'ici et qui soient placés de manière à produire autant d'insalubrité, vu le nombre extraordinaire de tombes qui les remplissent.

Là on n'enterre pas les morts, on les mure seulement; on les mure les uns sur les autres, par étages, et souvent l'odeur des cadavres s'en échappe par des lézardes imperceptibles. Mais ce n'est pas tout; ces lézardes forment souvent des crevasses béantes d'où l'infection sort avec toute la force que peuvent lui donner des restes humains en décomposition. Ces miasmes fétides sortent même des tombes bien fermées et les mieux entretenues; ce qui le prouve c'est qu'au bout de trois ans, il est permis de se servir de la même tombe et du même étage. On ouvre un compartiment et qu'y trouve-t-on après trois ans ? On y trouve des ossements dénudés qu'on pousse de côté pour faire place à d'autres restes. Donc l'air pénètre dans ces voutes puisqu'il s'y opère une décomposition aussi rapide et il n'y a pas de corruption sans air. Or, si l'air y entre, il en sort aussi, mais il en sort avec des odeurs infectes et pestifères. Nécessairement l'atmosphère en est viciée.

Les habitants, qui demeurent à quelques îlets de là, s'en aperçoivent peu, et s'imaginent que les odeurs dont nous parlons n'existent pas. Le fait est qu'il faut être dans le voisinage immédiat des cimetières pour se rendre raison de l'insalubrité dont ils sont la source, et même les voisins confondent-ils ces miasmes cadavéreux avec tous les autres, avec tous les autres qui sont fort nombreux. Les rigoles sentent mauvais, les canaux sentent mauvais, les latrines sentent mauvais, les basses-cours sentent mauvais, les viandes, les poissons, les légumes sentent mauvais, les maisons mal nettoyées sentent mauvais, les volailles, les chiens, les chats, les rats qui meurent sous les maisons sentent mauvais, tout cela infecte l'air. Il n'est donc pas surprenant que les exhalaisons des cimetières soient confondues avec les autres et qu'on ne puisse les distinguer facilement. Mais elles n'en existent pas moins, et quiconque voudra s'en donner la peine en sera convaincu assez pour ne plus nier le fait. Cette odeur de cadavres murés dans les tombes ne ressemble à aucune autre. Elle n'est pas vive; elle ne saisit pas le sens; elle n'agit pas avec la même promptitude et la même force; elle ne vous oblige pas à dire : C'est cela; on respire ici l'air du cimetière. Ne sentez-vous pas ?

Les odeurs qui s'exhalent des cimetières ne produisent pas cet effet subit et ne s'annoncent pas ainsi. Elles sont au contraire lentes à se propager; elles sont froides, inactives, mortes, comme tout ce qui vient des endroits fermés à l'air libre et à la lumière. On comprend qu'elles ont filtré à travers des obstacles. Ce n'est pas quand le vent est violent que ces exhalaisons peuvent surprendre l'odorat; le vent les emporte au loin sans leur donner le temps de se fixer assez quelque part pour qu'on puisse les reconnaître au passage. Mais c'est dans les moments où la brise est légère, vers le soir; c'est quand cette brise indécise et sans force, n'a plus qu'un souffle; c'est quand elle est sur le point d'expirer, que les miasmes des cimetières viennent vous surprendre et corrompre l'air de vos allées, de vos cours, de vos appartements et de vos jardins. Il serait d'autant plus perfides qu'ils sont indéfinissables, aucun caractère particulier ne pouvant les faire découvrir. Si la découverte en était facile, on pourrait y remédier avec des désinfectants, mais le remède serait encore impuissant pour une masse de gens qui sont plus pressés d'acheter du pain que des acides.

Nous sommes étonné que les autorités, depuis si longtemps instruites de ce danger, n'aient jamais tâché de le conjurer quand il y avait un moyen si facile à employer et si peu dispendieux. Ce serait d'interdire à l'avenir les inhumations dans ces cimetières. Le service des cimetières St. Louis où les tombes se touchent [illegible], n'est en vérité plus tolérable. Il y a [illegible] à entasser les morts dans [illegible] si resserré au beau milieu d'une [illegible]. C'est plus que de la folie, c'est de [illegible], car c'est perpétuer une source d'infection là justement où il faudrait faire régner une atmosphère pure et saine. Il vaudrait certainement mieux [illegible] ailleurs ces cimetières et les faire disparaître en couvrant leur [illegible] d'une épaisse couche de chaux, ce qui profiterait immensément à plusieurs [illegible] des plus peuplés de la ville. Cette question de transfert a été souvent agitée et [illegible] été remise, bien qu'on sentît la nécessité de la mesure. Le temps de prendre une détermination nous paraît venu. Nous croyons que l'opinion du Bureau de Santé est favorable à ce changement, car il s'en est occupé dès son entrée en fonction et il doit voir aujourd'hui que s'il eut persisté dans son initiative, il eut bien fait. Qu'il en donne le conseil aux autorités de ville, et le Conseil [illegible] sans bien vite passé une ordonnance interdisant les inhumations dans le [illegible] cimetière St. Louis, et même dans les trois autres sur la rue [illegible] dans le cimetière de la rue [illegible]. Ces lieux, entourés de population [illegible] pourront plus servir [illegible] une amélioration qui [illegible] quand, qu'on verse en abondance l'acide carbolique dans les rues [illegible]; qu'on en verse même [illegible], il n'est possible; on ne [illegible] à cet égard de désinfectants trop puissants et trop actifs !

RAPPORT MORTUAIRE DE LA SEMAINE.

[illegible] le bulletin hebdomadaire [illegible] dans la ville, nous a [illegible], et nous ne croyons pas que nos confrères l'aient reçu plus que nous. Il [illegible] que le Bureau de Santé en a jugé la [illegible] utile, puisqu'il y a [illegible]. Mais nous croyons qu'il ne faut pas se préoccuper de cela plus que de raison. Il est évident que la fièvre jaune est arrivée à son point culminant. Du moins, nous avons lieu de le croire. Nous nous sommes promenés dans divers quartiers de la ville; nous avons pris quelques renseignements et nous n'avons ni vu ni appris des choses décourageantes. Nous ne croyons pas en conséquence que le bulletin mortuaire [illegible] cause de ménagement [illegible] prudence, car la mortalité générale doit être faible à en juger par les apparences extérieures. Mais il peut y avoir à cette interruption de publication d'autres raisons que nous ignorons et dont le Bureau de Santé est plus à même que nous d'apprécier la gravité.

M. ANDRÉ BROUSSEAU.—L'*Abeille* ne paraissant pas le lundi, nous n'avons pu annoncer la mort de M. André Brousseau qu'après ses funérailles; mais il n'est jamais trop tard pour rendre à la mémoire d'un excellent citoyen, l'hommage d'estime et de respect qui lui est dû. Venu ici, il y a près de quarante ans, du Canada où il était né, M. Brousseau embrassa la carrière commerciale qu'il n'a plus quittée depuis, et qu'il a constamment honorée par une intégrité et une délicatesse à toute épreuve. Son nom dans le commerce était devenu le synonyme de probité sans tache et sans reproche.

Aussi, nous assure-t-on, ne laisse-t-il à sa famille et à celle de sa femme, Mme White, veuve du très honorable gouverneur de ce nom, qu'il avait épousée en secondes noces, que des moyens rigoureusement suffisants à leur existence. Heureusement, il laisse un fils qui marche sur ses traces et un beau fils, le sénateur E. D. White qui, digne en tout, de son père l'ancien gouverneur, s'est déjà fait un nom brillant au barreau et dans les assemblées politiques de cet Etat. Avec deux hommes de cette valeur, il n'est pas à craindre que les noms qu'ils portent si honorablement périssent, et nous leur offrons, pour ce qui nous concerne personnellement, l'expression de nos plus profondes sympathies.

LOUISIANE.

Les journaux que nous avons reçus hier sont du 10 août.

Le *Progrès* de Terrebonne :

—Les pluies ont cessé depuis quelques jours, et le soleil se charge du soin de remettre nos chemins en bon état.

—Mr Newton vient de faire une proposition au "Local Board of Swamp Land Commissioners," pour couper un canal du lac Long au bayou Jean Lacroix, à des termes et conditions extrêmement favorables. Les habitants intéressés à ce travail sont priés de ne pas manquer cette bonne occasion.

—Les réparations à l'église St-Joseph de Thibodaux se poursuivent attentivement et attestent le haut goût du Rév. Père Ménard.

La *Sentinelle* de Thibodaux :

Le ciel nous est décidément favorable; et les nouvelles qui nous arrivent de toutes parts sur la récolte sont des plus satisfaisantes.

Le beau soleil, qui rayonne au-dessus bien qu'un peu chaud pour les humains, fait pousser, d'une manière étonnante, [illegible] certes pas l'année dernière à pareille époque.

Le [illegible], de première qualité [illegible].

La pomme de terre, très belle, atteint, sur les marchés, des prix raisonnables, ce qui doit consoler les habitants qui s'étaient un peu trop vite désespérés.

Quant au riz, il est splendide et prêt à être coupé; aucuns que les planteurs ne vont certainement pas manquer à en juger par l'activité qu'ils déploient, et par la main d'œuvre qu'ils ont déjà retenue.

Plusieurs petits habitants se disposent même à commencer lundi prochain.

En somme, jusqu'à ce jour nous avons [illegible] vées.

—Par ordre de M. Peadely, les travaux sur la voie ferrée qui doit relier Thibodaux à la route principale Morgan La. & Texas R. R., ont été suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Le *Pionnier* de l'Assomption :

Pas de changement cette semaine dans la température qui est toujours excessivement chaude. Le maïs est complètement sec et bon à ramasser. La canne pousse et grossit à vue d'œil.

—Le Bayou est tellement bas que les petits steamers même ont de la difficulté à y naviguer. Les chalands vont bientôt les remplacer dans leurs voyages.

—Jalouse sans doute des autres localités, Napoléonville a établi sa quarantaine chez elle plus stricte, plus dure que partout ailleurs. Allons, puisque tout le monde s'en mêle, au tour de Chevrotteville maintenant !

—Au ministère des affaires étrangères, on classe tous les documents relatifs au congrès, les dépêches échangées avant sa réunion et tout ce qui a trait soit à l'œuvre officielle, soit aux pourparlers officieux. Le ministre travaille avec M. Despres, directeur de la politique, à la rédaction d'un mémoire qui contiendra des explications très intéressantes et mettra dans son véritable jour la convention anglo-turque du 4 juin. Ce travail important ne sera pas encore terminé.

SINISTRES EN MER.—Le vapeur *Sussex*, qui avait à bord le juge suprême de Gibraltar et plusieurs familles anglaises, a coulé bas à la suite d'un choc avec le vaisseau marchand *Stag*.

Cette rencontre a eu lieu au cap Finisterre d'Espagne.

Le *Stag*, quoique avarié, a pu entrer dans le Ferrol avec les passagers et l'équipage de l'*Europa*.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 13 août 1878.—Temps partiellement couvert, pluies locales; vents variables principalement du sud, température stationnaire ou plus élevée.

Température du 12 août 1878.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 h. du matin	80	27
Midi	90	32
3 P. M.	91	33
6 P. M.	85	30

La fièvre jaune.—Il est mort quatorze personnes de la fièvre jaune et il y a eu 22 nouveaux cas, dans les vingt-quatre heures expirées dimanche, à midi. Le nombre de cas est, jusqu'à présent, de 488 et celui des décès de 140.

Noms des morts :

Nicholas Bessot, âgé de 26 ans, natif de New-York, mort le 10 août, au No 80 rue Julia.

Edwin W. W. Peters, natif de Vicksburg, âgé de 7 ans et 10 mois, mort le 9 août, au No 390 rue du Camp, en ville depuis cinq mois.

James C. Parker, natif de New-York, âgé de 46 ans, mort le 10 août, à l'Hôtel-Dieu.

Alex. Bawmann, natif d'Allemagne, âgé de 56 ans, mort le 10 août, au coin des rues Lafayette et Delta, en ville depuis trois jours.

Thomas Scanlan, natif d'Irlande, âgé de 33 ans, mort le 10 août, à l'Hôtel-Dieu.

Mme Mary Bailes, native de New-York, âgée de 28 ans, morte le 10 août, au No 42 rue Nord Robertson.

Edward Mahler, natif de Suisse, âgé de 38 ans, mort le 10 août, au No 133 rue Constance, en ville depuis un an et six mois.

Henry T. Lawler, Jr., natif de l'Ohio, âgé de 17 ans et 6 mois, mort le 10 août, au No 96 Louisiana Avenue, en ville depuis quatre ans.

[illegible] native de la Louisiane, âgée de 7 ans et 9 mois, morte le 10 août, au No [illegible] rue Race.

Arthur Day, natif de France, âgé de 29 ans, mort le 11 août, au No 5 rue Bertrand, en ville depuis un an.

Mary Bonnetta, née en mer, âgée de 23 ans, morte le 10 août, au No 59 rue Sud Liberté, en ville depuis douze ans, mais s'étant absentée plusieurs fois.

Mme Louis Fichel, native d'Allemagne, âgée de 27 ans et 11 mois, morte le 10 août, au 74 rue Euterpe, en ville depuis sept ans

Rév. John Lamy, natif de New-York, âgé de 34 ans, mort le 11 août, à l'Hôtel-Dieu, en ville depuis huit mois.

Lawrence Murphy, âgé de 33 ans, mort le 14 août, à l'Hôpital de Charité.

La fièvre jaune.—Le nombre de décès causés par la fièvre jaune, dans les vingt-quatre heures expirées hier, à midi, est de 12; celui des nouveaux cas est de 31.

Le nombre de cas est, jusqu'à présent, de 519 et celui des décès de 152.

Noms des morts :

Margaret M. Tierney, Nile-Orléans, âgée de 1 an et 9 mois; 47 rue Robertson.

Claudia Harrison, Nile-Orléans, âgée de 8 ans et 6 mois; 363 rue des Magasins.

Rév. Davidson Roumania, âgé de 39 ans: 11 rue Carondelet.

Maggie Duff, Nile-Orléans, âgée de 20 ans; coin Girod et Fulton.

Annie McCormick, Irlande, âgée de 43 ans; 79 rue Julia.

Malióla G. Waterman, Nile-Orléans, âgée de 12 ans; 410 rue des Magasins.

Thomas O. Day, Massachusetts, âgé de 27 ans; 164 rue Chippewa.

Henry G. St. Clair, New-York, âgé de 31 ans; 337 rue Tchoupitoulas.

Patrick Stack, Irlande, âgé de 48 ans; 172 rue Tchoupitoulas.

Jean Marie Blanca, France, âgé de 29 ans; coin Scott et Conti.

Francis Kronosply, Prusse, âgé de 29 ans; coin Girod et Peters.

Catherine Wiseman, Allemagne, âgée de 45 ans; coin Girod et Peters.

Hôpital de Charité.—Liste des nouveaux cas de fièvre jaune:

Frank McDermott, natif de l'Iowa; résidence, coin des rues Calliope et Magnolia; âgé de 25 ans; venant de l'Iowa; dix-sept ans en ville; garçon; malade une demi-journée.

John H. Roach, natif de la Georgie; résidence No 229 rue Poydras; âgé de 20 ans; venant d'Atlanta; trois ans en ville; garçon; malade un jour.

Geo. Bell, natif de Cincinnati; résidence No 23 rue Delta; âgé de 37 ans; venant de Louisville; trois mois en ville; marié; malade un jour.

James Sullivan, natif d'Irlande; résidence rue Peters, coin Jefferson; âgé de 35 ans; trois semaines en ville; garçon; malade trois jours.

John Kerhoff, natif d'Allemagne; résidence 134 rue Tchoupitoulas; âgé de 26 ans; venant de Cincinnati; six mois en ville; garçon; malade un jour et demi.

Timothy Carroll, natif de Kerry, Irlande; résidence 66 rue Girod; âgé de 47 ans; venant de St-Louis; un an en ville; veuf; malade quatre jours.

Patrick Welsh, natif du comté Sligo, Irlande; trouvé au coin des rues Commune et Rochblave; âgé de 33 ans; venant de St-Louis; treize ans en ville; garçon; malade deux jours.

Louis Glaser, natif de Baden; résidence coin des rues Delta et Lafayette; âgé de 33 ans; venant de Port Eads; 12 mois en ville; garçon; malade un jour.

Paul Gattke, natif de Prusse; résidence 254 rue Dousne; âgé de 23 ans; venant de Brême; neuf mois en ville; garçon; malade quatre heures.

William Murphy, natif de New-York; résidence [illegible]; âgé de 32 ans; venant du Mississippi; six ans en ville; veuf; malade une demi-journée.

Charles Meyer, natif d'Allemagne; résidence 53 rue Delta; âgé de 64 ans; venant de Memphis; dix mois en ville; veuf; malade deux jours et demi.

Marie Fontine, native de France; résidence 41 rue Bassin, âgée de 35 ans; venant de Paris, France; deux semaines en ville; veuve; malade une semaine.

Jean Barles, natif de Haute-Garonne, France; résidence, coin des rues Canal et Solomon; âgé de 23 ans; venant de Bordeaux; sept ans en ville; garçon; malade un jour.

Les socialistes se sont assemblés au Turner's Hall.

La question de savoir si les nationaux et les travailleurs qui se trouvaient dans la salle pouvaient se joindre aux socialistes, ou si les membres du parti socialiste pouvaient s'allier soit aux nationaux, soit aux travailleurs, soit aux deux organisations, a soulevé de longs débats. Quelques orateurs ont maintenu que les intérêts des trois partis étaient les mêmes; qu'en cas d'élection les socialistes, laissés à leurs propres forces, ne pourraient pas faire triompher leurs idées par le succès de leurs candidats, et qu'ils avaient conséquemment besoin de l'appui de tous les citoyens qui sympathisent avec eux; d'autres ont combattu les projets d'alliance en rappelant l'époque de principes du comité exécutif national, qui les prohibe expressément.

Il a été proclamé que les socialistes sont indépendants de tout parti dont les principes ne sont pas exactement les leurs.

La question de la désignation de candidats n'a pas été résolue.

M. Roy, dans un long discours sur la dette fédérale, a dit que les cent millions d'intérêt que paie le gouvernement tous les ans nourriraient plus de deux millions de familles; que si le gouvernement devenait le seul banquier, le seul assureur, on verrait bientôt la fin des difficultés et des calamités financières dont le pays est victime. Il a préconisé le paiement des obligations fédérales en greenbacks, et la réduction de l'intérêt à un taux insignifiant. Les capitaux jetés sur le marché, a-t-il ajouté, donneraient du travail à deux millions de tramps et à deux millions d'ouvriers sans emploi.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Robert Long à George W. Stockton, un terrain et bâtisse, compris entre les rues Thalia, Melpomene, Howard et Liberty $600

Peter Johnson à Districh Fiel, deux terrains avec améliorations, compris entre les rues Union, Urquhart, Girod et Français $100

Paragraphes.—On signale à l'attention du bureau de santé la laiterie de l'angle des rues St Charles et Constantinople.

Le nombre des mendiants et des mendiantes s'accroît considérablement dans nos rues.

—La fête nautique du club Neptune avait encore attiré la foule au pied de la rue de l'Esplanade. La course aux esquifs a été gagnée par M. N. Turk, qui, au dernier moment, n'était séparé que d'un pied de son principal concurrent, M. J. Roig.—La course aux baillets n'a pas été moins amusante que la dernière. M. John Roig a remporté le premier prix—un jeune cochon—offert aux plus âgés des canotiers par M. Geo. Dobelman; M. Chas. Wagner, le prix—un melon—offert aux moins âgés. M. John Roig est sorti vainqueur des plongeons qu'il a fallu faire pour gagner le canard. Il a déjà remporté cinq prix, dont une médaille en or présentée par M. A. Bonnie, membre du club.

Le pont du coin des rues Race et Constance est en fort mauvais état.

—Un jeune garçon du nom de John Baker est tombé et s'est cassé un bras en se balançant sur une corde.

—Le succès du premier grand piquenique du club Robert E. Lee fait l'éloge de ceux qui avaient organisé la fête.

La porte de Mme Marsdon, dont la maison, située rue Clinton, entre les rues Deuxième et Burthe, a été avariée par un incendie, n'est que d'environ deux cents piastres.

—Un inspecteur a fait arrêter quatre employés d'une compagnie qui se charge de vider les fosses des lieux d'aisance; il les accuse d'avoir enfreint l'ordonnance du bureau de santé.

—Le maire reçoit, journellement, de toutes les parties de l'Union, des lettres qui lui indiquent la manière de traiter la fièvre jaune.

—Un voleur a vainement tenté de s'introduire dans le magasin de M. Francis Serreanine, rue de la Levée, entre les rues Espagne et Enghien.

—On a tué un chien qui avait mordu un petit garçon du nom d'Henry Hastings, dans la rue Richard, près Annonciation.

—M. A. B. Griswold, le grand bijoutier de l'angle des rues Canal et Royale, a consacré toute une vitrine aux magnifiques prix de la dernière régatte.

—Un médecin distingué de la Nouvelle Orléans est d'opinion que seulement dix pour cent des morts causées par la fièvre jaune est le résultat direct du fléau; cinquante pour cent des décès provient de la nourriture que le malade prend imprudemment lorsque la fièvre est coupée; vingt pour cent provient de soins inintelligents, quinze pour cent de traitements inhabiles, cinq pour cent du retard à prendre les remèdes.

—L'administrateur du département des améliorations dit que la compagnie des waterworks lui fournit de l'eau en quantité suffisante.

—Auguste Wilbratte, marchand, est accusé, devant le recorder du premier district, d'avoir obtenu un millier de piastres de J. H. Mahaffy, en se disant propriétaire de cordes de bois, qu'il n'a jamais livrées.

—Les professeurs des écoles publiques ont touché, hier, leurs salaires du mois de juillet.

—Isaac Inner, que George Allen ou Slippery Allen a blessé d'un coup de caillou à la tête, le 9 du courant, et sur le corps duquel une charrette est passée après qu'il eut été abattu, est, dit-on, dans un état critique. Allen a comparu, hier, devant le recorder Smith, qui l'a fait écrouer.

—Dans la partie de raquettes jouée dimanche dernier, aux Fair Grounds, les *Bayous* sont sortis vainqueurs.

Actions de la compagnie des waterworks.—Le maire a décacheté, hier, les propositions relatives aux actions de la compagnie des waterworks; les voici :

	Actions.	Montant.
John N. Harvey	3	$ 300 00
Manuel Abascal	10	1,000 00
Eugène May	12	1,200 00
E. C. Payne	3	300 00
Jno. H. Manuel	3	300 00
E. A. Palfrey	40	4,000 00
A. Simon	7	701 50
J. A. Lusk	2	206 00
Jas. Moore	2	203 00
Tim Doherty	110	11,007 50
Henry Bier	200	20,000 00
Wm. Bullett	2	200 00
Jno. Klein & Co	200	20,000 00
L. S. Boisdoré	1	100 00
L. S. Boisdoré	7	700 00

Une proposition de $6010 pour soixante actions ne portait pas de signature.

Une société d'hommes de couleur vient de lancer un manifeste qui s'adresse aux votants de la race domiciliés dans la paroisse d'Orléans et dans l'Etat.

Elle se plaint de l'ingratitude de l'administration fédérale, qu'elle accuse d'avoir lâchement abandonné et trahi les hommes de couleur quand il s'est agi de la distribution des places.

Elle recommande l'union dans un but de protection; l'adoption de mesures qui empêcheront; désormais, les scandaleuses injustices, l'usage des votes des hommes de couleur dans l'intérêt des hommes de couleur.

Nous trouvons au bas du document les signatures suivantes :

Premier Ward—Thomas W. Wickham, Joseph Harris, Richard Thornton, Parish Boyd, E. J. King, Thomas Bailey, A. W. Hawkins.

Deuxième Ward—R. B. Johnson, Ernest Martin, J. T. Clark, Wiseman Vass, E. W. Allen, Clément Gotrom, Ben Williams.

Troisième Ward—F. C. Antoine, E. J. Keating, Benjamen Rice, Chas. H. Cripps, Louis Smith, S. R. Aldren, A. J. Jones.

Quatrième Ward—James Johnson, Edward Thompson, Robert Sorafield, J. W. Washington, J. W. Berry, H. J. Baptiste, J. E. Smith.

Cinquième Ward—O. P. Fernandes, H. Tajean, Gabriel Barnard, Manuel Camp, Chas. James, C. L. Smith, J. J. Alexie.

Sixième Ward—Wm. Rudolph, A. L. Young, Albert Saphis, Joseph Johnson, Lewis Valner, G. Bernard, A. S. Brooks.

Septième Ward—James Robinson, Philip Holliday, Paul Aubet, J. E. Troschair, P. Smith.

Huitième Ward—J. A. Rockter, A. A. Maurice, C. D. Bowens, Chas. Maurice, J. S. Brooks, Ovide Dreaux, Fred Barns.

Neuvième Ward—Oscar Allen, George Washington, Isaac Parker, A. Butler, L. Thomas, Wm. Spear.

Dixième Ward — Chas. Bibb, Thos. Sayers, Chris. A. Williams, Frank Mc Coy, Edward Johnson, Henry Crittenden.

Onzième Ward—Edward Williams, E. R. Davis, Peter Joseph (électeur présidentiel), James Bennet, Taylor Brown, Paul Allen.

Douzième Ward—Abraham Anderson, John Marks, G. W. Walker, Jules Bont, J. L. Lindon.

Treizième Ward—John Webb, J. T. Jones, Wm. McKay.

Quatorzième Ward—N. D. Bush, Peter Rohne.

Quinzième Ward—Frank Richardson.

Seizième Ward—John T. Claiborne, Evans Greene, Jr., J. D. Barnum, Warmun Eustis, Lewis Keys, Richard [illegible] son, George B[illegible].

Dix-[illegible] Joseph [illegible] co, A. M. Smith, [illegible] Anderson, H. Anderson.

[illegible] qu'un "piège" inventé par M. de Bismarck pour brouiller la France avec l'Italie.

—Le phylloxera n'a qu'à bien se tenir, L'*Officiel* a publié cette semaine une loi relative aux mesures à prendre pour arrêter les progrès du phylloxera et du doryphora, un cousin germain du phylloxera, qui n'aime que les pommes de terre,—il a pour, sans doute que la vigne ne lui rougisse le teint.

Mais quel honneur on fait à cet insecte dévastateur! Le ministre de l'agriculture et du commerce fera établir des cartes, avec tableaux à l'appui, indiquant par des teintes différentes les parties du territoire attaquées par le doryphora et celles qui en sont préservées.

Le phylloxera va, lui aussi, avoir sa carte d'état-major.

Comment résistera-t-il à cette [illegible] ?

Le phylloxera aurait bien fait de [illegible] ter du congrès de Berlin, pour [illegible] demander un [illegible] où il aurait [illegible].

LES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE A L'EXPOSITION.

La section des Etats-Unis, qui vient immédiatement après l'Angleterre, occupe [illegible] relativement restreint et qui ne semble pas en rapport avec la richesse industrielle et la nombreuse population de la grande confédération américaine. Mais la galerie annexe des machines agricoles, qui est très vaste et tient à elle seule autant de place que le reste de l'exposition, est une imposante manifestation de l'industrie mécanique et indique bien le prodigieux développement donné à l'agriculture dans ce pays, qui produit assez de blé pour alimenter les principaux marchés de l'Europe.

Dans cette salle, où beaucoup de grandes machines mues par la vapeur sont mises en mouvement, on voit une moissonneuse perfectionnée qui exécute simultanément tous les travaux de la moisson. Chaque tour de roue donne une impulsion aux lames qui tranchent le blé au ras de terre, et en même temps un rateau le ramasse et le dépose sur une tablette, où une pince le saisit et en forme une botte qui se trouve liée par un fil de fer. Le même mouvement tranche le fil de fer et laisse glisser la gerbe au fur et à mesure qu'une autre vient se placer dans les pinces.

Au milieu de cette galerie, s'élève un kiosque dont les cloisons forment des vitrines remplies d'échantillons de céréales et de toutes sortes de produits agricoles, mêlés à des fruits et des légumes en plâtre moulés sur nature et coloriés exactement comme les originaux. Quelques-uns de ces spécimens sont d'une grosseur presque phénoménale et donnent une idée de la richesse de l'horticulture et de la fertilité du terrain. Ce kiosque est dominé par un belvédère vitré rempli d'oiseaux et de petits quadrupèdes empaillés, et au premier abord on le prendrait pour un cabinet d'histoire naturelle, mais, en réalité, il ne contient que des animaux de basse-cour.

Parmi les produits d'invention nouvelle, citons un tout petit objet, qui n'en a pas moins le privilège d'attirer l'attention de tous les agriculteurs, éleveurs et sportsmen. Il s'agit de clous à ferrer les chevaux, entièrement fabriqués à la mécanique au lieu d'être forgés à la main comme tous ceux qui ont été employés jusqu'à présent. La question a en effet une grande importance pour la maréchalerie, car si le procédé nouveau était généralement adopté, toute une classe de travailleurs (les forgerons-cloutiers) se trouverait immédiatement supprimée.

Tout à côté se trouve une autre invention d'une drôlerie inimaginable. C'est la machine à ramer, non pas dans les rivières, mais dans les appartements. L'appareil consiste en une planche longue et étroite avec un tout petit siège, sur lequel il faut s'asseoir, les pieds appuyés sur deux semelles en fer placées perpendiculairement et qui donnent un point d'appui. En même temps, on saisit avec les deux mains une poignée attachée à une courroie de caoutchouc très épaisse et très courte, sur laquelle il faut tirer de toutes ses forces. Les plus grands efforts qu'on donne à l'élasticité à ce caoutchouc et qu'on arrive à l'allonger de manière à pouvoir le renverser; puis on se relève vivement, le caoutchouc se détend et revient dans son état ordinaire, et on recommence à tirer ou à ramer, sur en se livrant à ce travail ou fait à peu près les mêmes mouvements qu'un rameur sur une yole. Selon la théorie de l'inventeur, après un mois de cet exercice, les muscles sont fortifiés, les poumons se dilatent, la respiration est libre, les yeux sont brillants et la santé devient florissante !

Dans la salle des machines agricoles, on sont classés de nombreux échantillons minéralogiques on voit aussi beaucoup de pompes de différents systèmes, des bascules de la plus grande puissance et une collection de petites balances avec des plateaux de forme différente pour chaque genre de marchandise.

L'exposition des Etats-Unis représente bien le caractère de ce peuple qui concentre toutes ses forces et son énergie à l'industrie manufacturière. Les principaux objets exposés sont en fer, en acier, en fonte de fer et en cuivre et c'est toujours l'outil et l'instrument de travail qui domine. Outils et instruments sont solides, massifs, fortement emmanchés, et conviennent bien à cette population robuste et entreprenante qui ne fait rien avec modération, mais qui déploie dans tout une activité dévorante.

Plusieurs vitrines de très grande dimension sont garnies de haches, de marteaux, de pics, de sabres à lames très larges qui forment des trophées disposés avec beaucoup de goût. Plus loin, ce sont des pyramides de fourches, de bêches et de râteaux, à côté de petits kiosques remplis d'objets de quincaillerie, de serrurerie et de clouterie, et dont les cases séparées, pleines de petits clous à tête dorée et argentée, représentent un jeu de dames.

La plus grande place est occupée par les articles de chauffage: calorifères et fourneaux de cuisine à fonction multiples, sur lesquels on peut non-seulement placer cinq ou six casseroles à la fois, mais on chauffant un four intérieur pour la pâtisserie, mais qui laissent encore assez de place pour recevoir un appareil à lessiver ou à préparer un bain.

En général, tout ce qui concerne la cuisine et la salle à manger est largement représenté, principalement les cafetières, les théières, les bols, les plateaux en métal et les bouilloires pour le thé.

Parmi les choses les plus remarquables, nous citerons le cabinet des ingénieurs civils de New-York, le grand pavillon des produits chimiques et pharmaceutiques, ainsi qu'une très-belle exposition d'horlogerie et de joaillerie. Un bijoutier de San-Francisco a exposé un petit coffret, une boîte à poudre de riz et un porte-monnaie. Ces trois objets, qui sont destinés à une garniture de cheminée de chambre à coucher, sont en or massif et valent 150,000 f.

En fait d'objets d'art, nous ne pouvons mentionner qu'une seule pièce; c'est un très joli buffet en poirier noir, style renaissance, dont les sculptures sont exécutées avec la dernière perfection et dont les panneaux sont ornés de médaillons en cuivre revêtu d'émail. C'est une découverte de l'industrie américaine, car c'est la première fois que cette application se produit, et elle a donné une belle teinte grisaille qui se marie très heureusement avec le bois noir du poirier.

Une petite salle a été réservée au matériel des écoles et aux diverses méthodes d'enseignements.

D'après les programmes des études et les travaux exposés par les élèves des écoles primaires et supérieures, et d'après les rapports des différentes classes, on peut conclure que l'instruction est répandue en Amérique et que l'on fait de grands efforts pour la propager.

Parmi les plans en relief des grands collèges et des maisons d'éducation publique, nous avons vu avec satisfaction figurer une école normale pour les noirs des deux sexes.

Le service intérieur de la section des Etats-Unis est fait par des soldats américains qui portent une tunique bleue à deux rangs de bouton, avec de grosses épaulettes jaunes et dont la tenue ressemble un peu à celle de nos troupes d'infanterie de marine.

Une bonne annonce que je trouve dans un journal :

RESTAURANT X....
aux Champs - Elysées
JARDIN D'HIVER CHAUFFÉ.
Par cette chaleur c'est encourageant.

Bulletin météorologique.

Lundi, 31 août, 3 h. 42 P.M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Géo.	88	Memphis, Tenn.	79
Corsicana, Tex.	88	Mobile, Ala.	91
Cairo, Ill.	88	Montgomery, Ala.	91
Cincinnati, O.	85	Nashville, Tenn.	88
Davenport, Iowa.	81	New Orléans, La.	88
Dubuque, Iowa.	81	Omaha, Neb.	86
Galveston, Texas.	86	Pittsburgh, Pa.	88
Indianola	88	Savannah, Géo.	87
Keokuk, Iowa.	84	Shreveport, La.	88
Key West, Fla.	91	St Louis, Mo.	88
La Crosse, Wi.	79	St Paul, Minn.	79
Leavenworth, Kas.	88	Vicksburg, Miss.	88
Louisville, Ky.	85	Yankton, D. T.	85

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (ou les plus basses).

Augusta	3.10	Nashville, Tenn.	2.01
Cairo, Ill.	17.08	New Orléans	10.00
Cincinnati, O.	10.11	Omaha, Neb.	10.04
Davenport, I.	3.08	Pittsburgh, Pa.	3.11
Keokuk, Iowa.	5.00	Shreveport, La.	16.08
La Crosse, Wis.	1.06	St Louis, Mo.	17.04
Leavenworth, K.	11.09	St Paul, Minn.	2.09
Louisville, Ky.	6.03	Vicksburg, Miss.	31.00
Memphis, Tenn.	13.09	Yankton	16.04

*Au-dessous du niveau des basses eaux de 1874.

W. U. SIMONS, Sergent Signal Service, U. S. A.

[illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

L'Hon. E. A. BURKE.

Son discours à la Convention de Baton Rouge.

Messieurs :

Je trouve qu'il est impossible au milieu des émotions profondes qu'excite en moi la détermination partiale de cette convention d'exprimer toute la reconnaissance que j'éprouve. Touché comme je le suis du dévouement des amis qui ont appuyé ma candidature, et par la ferme adhésion des membres qui avaient d'autres préférences, il me sera impossible de faire beaucoup plus que d'exprimer à mes amis et aux membres de la convention en général, mes remerciements pour l'honneur et la dignité qu'ils m'ont conférés.

Je puis seulement vous assurer que ma conduite méritera votre bonne opinion et que je m'acquitterai des devoirs de la haute place pour laquelle vous m'avez nommé de manière à justifier votre choix.

Il peut avoir apparu à quelques membres de la convention qui n'étaient pas familiers avec la situation dans notre section de l'Etat, que mes amis avaient soutenu ma nomination avec une ardeur indue. Pour moi, je vous assure que je regarde l'endossement du peuple de cet Etat au-dessus de toute considération d'émoluments et de salaire.

Pour les amis qui m'ont appuyé il faut dire qu'ils ont agi d'après leurs convictions en ce qui concernait les vrais intérêts du parti.

Nous avons eu nombre de dissensions dans notre paroisse, et beaucoup d'entre vous sont familiers avec les événements qui nous ont tous finalement réunis, et nous ont mis à même d'accomplir nos succès passés. Il y a tant de nationalités diverses, tant d'organisations politiques, tant d'intérêts divers d'un caractère industriel, ouvrier et commercial dans notre district quand dans les autres il s'agit seulement d'intérêts agricoles, que nos difficultés à préserver l'unité du parti ont été grandement multipliées.

Nombre de nos concitoyens n'ont pas vu se réaliser toutes les espérances qu'ils avaient fondées sur le résultat de nos dernières élections, et bien qu'un changement de gouvernement n'eût pas amener un soulagement immédiat et complet, et que l'œuvre de spoliation exercée pendant dix ans sous le régime radical neût pu être réparée en une année; il est vrai cependant que de grands efforts ont été tentés pour alléger le fardeau imposé au peuple, et il est vrai aussi que celui-ci nous demande de continuer notre œuvre de rédemption.

Il est vrai que de grandes réformes ont été inaugurées; que nous avons établi un gouvernement honnête, protégeant les droits de tous, mais si la paix et l'honnêteté règnent, la prospérité ne les a pas suivies. Beaucoup de gens ne réfléchissent pas qu'il faut nécessairement du temps pour que les influences d'un mauvais gouvernement disparaissent, et qu'ils peuvent plus tard exposer leurs griefs au parti au pouvoir.

Ces éléments dans la paroisse d'Orléans menacent ouvertement de révolte, la domination du parti. Ils disent que l'ennemi Radical n'est plus en notre présence, et placent leurs intérêts matériels au-dessus de toute discipline de parti. Les citoyens de la Nouvelle-Orléans supportent près des deux-tiers de tout le fardeau du gouvernement d'Etat, et leurs fardeaux municipaux sont encore plus lourds. Ils attendent avec anxiété du parti une réforme sur cet abus.

En présence des dangers de dissensions menaçant le parti, sachant qu'ils devaient agir avec grande prudence et sagesse pour garder la suprématie du parti, les délégués de la Nlle Orléans ont demandé à nos amis des autres sections du pays de prêter leur appui en accordant à la paroisse d'Orléans la principale nomination dans cette campagne électorale.

Il n'est pas besoin de vous assurer; cependant, que si cette nomination n'eût pas été laissée au choix de mes amis, nous serions retournés à notre devoir et aurions fait tout en notre pouvoir pour le succès de notre parti, lequel peut mieux achever l'œuvre de rédemption de notre Etat. (Vivats et applaudissements chaleureux.)

Nous n'avons pas trouvé étrange que d'autres sections de l'Etat aient cherché à faire nommer des hommes dont le caractère, les capacités et l'intégrité rendent dignes de cet honneur, aussi acceptons-nous la nomination que vous nous avez accordée comme l'indice d'une détermination de votre part à mettre fin à toute distinction politique entre la campagne et la ville.

Vous n'oublieres pas que nous étions disposés à renoncer à nos préférences personnelles afin d'assurer l'unité et l'harmonie, et je suis sûr que chacun de nous s'en retourne chez soi déterminé à obtenir une majorité que décidera à jamais de la question de la suprématie de notre parti dans l'Etat, et qui nous permettra d'effectuer sans entraves les réformes nécessaires au bonheur et à la prospérité de notre peuple. (Applaudissements).

La nomination du major Burke endossée.

Les feuilles suivantes publiées dans l'Etat, ont appuyé, à la date du 12 août 1878, la nomination de l'hon. E. A. Burke comme candidat aux fonctions de Trésorier d'Etat :

Pointe Coupée *Pelican*.
Shreveport *Times*.
Shreveport *Standard*.
Baton Rouge *Advocate*.
Baton Rouge *Herald*.
Iberville *South*.
Terrebonne *Progress*.

Les dépêches et lettres suivantes ont été reçues de la campagne :

NATCHITOCHES.

Natchitoches, Lne., 9 août 1878.

A E. A. Burke ;

Natchitoches appuie cordialement votre nomination et s'engage à fournir une forte majorité.

J. H. COSGROVE.

CADDO.

Shreveport, Lne., 9 août 1878.

Major E. A. Burke, Nlle-Orléans :

Nous ne vous avons pas attribué de publications contre Monroe ou Shreveport. Nous vous croyons l'ami des deux. Vous ne perdrez pas un vote ici.

WM. A. SEAY.

ASSOMPTION.

Napoléonville, Lne, 8 août 1878.

E. A. Burke, Nouvelle-Orléans :

Cher monsieur—Permettez moi de vous féliciter de votre nomination qui cause une satisfaction générale ici. Pensez-vous vous absenter de la Nlle-Orléans pendant la campagne ? Si oui, vous ne devez pas manquer de venir nous voir, et alors je serai à la fois content et honoré que vous veniez descendre chez moi.

Vous pouvez compter Assomption comme assurée. Nous nous organisons partout et espérons voter en nombre.

Votre très respectueux,

WALTER GUION.

Institut de la Louisiane pour l'éducation des Aveugles.

Baton Rouge, 9 août 1878.

M. E. A. Burke:

Cher monsieur—Comme citoyen de la Louisiane, je crois accomplir un devoir envers vous en reconnaissant le grand service que vous avez rendu à l'Etat dans le passé, et en exprimant la profonde satisfaction que me cause votre nomination comme candidat aux fonctions de Trésorier d'Etat.

L'administration des finances de cet Etat exige certainement un changement, et votre caractère élevé de gentilhomme, votre habileté d'administrateur bien établie et vos éminentes capacités comme financier, font de vous l'homme par le ministère duquel le changement voulu peut s'opérer. Votre intégrité, votre énergie et votre sagesse sont autant de gages assurés que vous remplirez avec fidélité les devoirs qui s'imposent au Trésorier de l'Etat.

Je suis persuadé que les institutions d'éducation et de charité de l'Etat seront l'objet de votre sympathie et de protection. Comme attaché à l'Institution des Aveugles, et professeur des aveugles, je suis vivement reconnaissant que vous ayez été nommé à ce poste important. Dans le passé, toutes les institutions publiques ont souffert d'une réduction injuste et inutile de leurs fonds, en étant forcés de disposer de leurs mandats à un escompte sérieux, presque ruineux. Les allocations sont presque toutes faibles; et de les escompter, c'est injuste envers le peuple, peu généreux et presque ruineux pour les institutions. Avec la Trésorerie sous votre contrôle je sens que les intérêts de l'Etat en général, seront en sécurité, et que ces institutions — le produit de la bienfaisance populaire, les symboles d'une véritable civilisation et le [illegible] de la grandeur d'un peuple, seront protégées. Je suis persuadé que les sommes allouées pour leur soutien seront payées, et qu'un avenir d'utilité et de prospérité sera assuré à ces institutions par votre élection.

Félicitant le peuple de votre nomination, je suis très respectueusement, votre très obéissant.

P. LANE,
Principal de l'Institution des Aveugles.

GAZETTE DES TRIBUNAUX.

CONSEILS DE GUERRE: Un soldat empoisonné—Homicide par imprudence.

Le 2e Conseil de guerre, présidé par M. le colonel Rozier de Linage, s'est occupé, hier jeudi, d'une affaire qui a fait quelque bruit dans la garnison de Paris, et qui a déterminé de nouvelles instructions très sévères pour les précautions à prendre dans les infirmeries militaires.

Le 11 mai, un nommé Pelletier, soldat au 5e de ligne en garnison au fort de Noisy, qui était malade, et à qui le docteur avait ordonné un purgatif, buvait un verre de solution phéniquée au lieu d'un verre d'eau de Sedlitz.—Il ressentait immédiatement dans l'estomac des douleurs intolérables, et malgré des vomitifs énergiques, il ne recouvrait pas connaissance et rendait quelques instants après le dernier soupir.

Voici quelles sont les causes de cet accident :

Une certaine quantité d'acide phénique est délivrée à la troupe pour la désinfection des locaux du fort de Noisy; régulièrement, cette substance aurait dû être déposée aux magasins du corps, mais le colonel du 5e de ligne chargea le médecin-major de composer lui-même la préparation phéniquée, et d'en faire faire la distribution par le caporal d'infirmerie. Depuis cette époque, il y avait à l'infirmerie une grande bouteille d'une contenance de dix litres, pleine de solution phéniquée.

Le 11 mai, cette bouteille fut laissée par mégarde, par le caporal d'infirmerie, sur la cheminée de la salle de visite, à côté de la bouteille contenant l'eau de Sedlitz.

Le soldat Pelletier, malade, vint demander sa potion au soldat d'infirmerie Boetsch; celui-ci, pris malheureusement la bouteille d'eau phéniquée et en versa un verre à l'infortuné Pelletier qui, après l'avoir avalé, fut pris de douleurs atroces et ne tarda pas à succomber.

Boetsch fut pris d'un tel désespoir en voyant le malheur qu'il venait de commettre inconsciemment, qu'il voulait se suicider, et qu'on dut le garder à vue.

Le caporal fut puni de 15 jours de prison à cause de l'imprudence qu'il avait commise, et le médecin-major du 5e de ligne, M. Rique, fut lui-même mis aux arrêts pour 8 jours, pour défaut de précautions dans son service.

Quant à Boetsch, l'auteur involontaire de l'homicide, il comparaissait hier devant le Conseil; c'est un excellent soldat, d'une conduite irréprochable; il déplore amèrement la fatalité qui a régné dans cette affaire.

Après la défense de Me Albert Danet, ce pauvre garçon a été acquitté à l'unanimité.

33.—Lancez une injonction contre la maladie.—En fortifiant une constitution débile, en la renouvelant et en enrichissant un régime trop faible avec les Hostetter's Stomach Bitters qui constituent le plus fameux tonique et le meilleur préventif tout à la fois qui existe. Il donne de la force à l'estomac, remédie à la peur du foie et des boyaux, et donne une impulsion salutaire aux fonctions sécrétives des reins et de la vessie. Non seulement il arrête et empêche le retour des fièvres d'infection, mais il fournit aux personnes qui s'en [illegible] qui existe contre elles et ces personnes [illegible] si elles n'étaient pas médicalement protégées. Ce remède éloigne de tous certaines impuretés que [illegible] comme les dépôts du rhumatisme, de la goutte et d'autres maux cruels, et c'est en outre un remède excellent pour les nerfs affaiblis et épuisés et pour tous ceux qui éprouvent un abattement moral.

Le foie est roi.—Le foie est l'organe important de tout le système humain, attendu qu'il contrôle la vie, la santé et le bonheur de l'homme. Quand il est troublé dans son action propre, toutes sortes d'indispositions en sont le résultat. La digestion de la nourriture, les mouvements du cœur et du sang, l'action du cerveau et du système nerveux, sont en connexion avec les opérations du foie. Il a été prouvé avec satisfaction que le "Green's August Flower" est sans pareil pour guérir les gens affligés de dyspepsie ou de la maladie du foie et tous les nombreux symptômes qui résultent d'un mauvais état du foie et de l'estomac. Bouteilles d'échantillon pour essayer, 10 cents. Vendu dans toutes les villes du continent occidental. Vous verrez que trois doses font justement ce qu'on vous fait.

Décédé dimanche matin le 11 août à 3 heures 10 minutes, à l'âge de 66 ans, ANDRÉ BROUSSEAU, natif du Canada, résident de cette ville depuis plus de 30 ans. Le Montréal et le National sont priés de reproduire

Décédée, hier matin, à l'âge de neuf mois BLANCHE, enfant d'EDOND MARCHESSEAU, et de LAURE BROWN. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement. Le corps est exposé au No 163 rue Royale. L'enterrement aura lieu ce matin, MARDI, à 9 heures.

De la part de ses parents.

Décédé hier soir à 9 heures et quart GEORGES REBEC. Agé de près de 3 ans. Les amis et les connaissances du père et de la mère Joseph Rebec et Marie Prechou, sont priés d'assister aux funérailles ce soir à 5 heures. Le convoi partira de la rue Poydras No. 241, près la rue des Remparts.

France-Tireurs d'Orléans.—1ère Compagnie.—Les membres de la Compagnie se réuniront à leur arsenal, à une heure cette après-midi, pour assister aux funérailles du membre LUCIEN BRAUCOURT, âgé de 28 ans et natif de Toul, Meurthe, France. Grande tenue de rigueur.

Par ordre du Capitaine,
ARMAND SELLE.
JEAN DAVERZDE, Sert. Major.

MESSE FUNÈBRE.

Il sera célébré MERCREDI 14 août, à la cathédrale St Louis, à 6 heures du matin, une messe pour le repos de l'âme de feu AUGUSTE CAZAUX. Les amis et connaissances sont respectueusement invités à y assister.

De la part de sa veuve et de sa famille.

ENTREPOT DE TAPIS.
17 .... Rue de Chartres 17

NOUS venons de recevoir et nous offrons A TRÈS BAS PRIX 500 rouleaux de nattes, Blanches, à carreaux rouges, fantaisie. TAPIS de tous genres et de toutes qualités; TOILES CIRÉES pour planchers et tables; STORES, Dessus de tables et de pianos; RIDEAUX et Etoffes à meubles. BROCATELLES, CATELINES TERRIES, &C. &C.

A. BROUSSEAU & SON.
4 juillet—

Théâtre des Variétés.
Samedi, 17 août 1878,
Grande représentation
—Donnée par le—
Club Dramatique Louisianais
—Au bénéfice des—
WILTZ GUARDS.
PAUL JONES,
Drame en 5 actes.

Entrée .... $1. Places réservées. Secondes (entrée rue Bourgogne) .... 25 cents.
13 août—3f

Demande.

ON demande, sur une habitation située à quatre milles au-dessous de la ville, un jeune homme qui s'entend bien à soigner les mulets et à traire les vaches; on demande aussi un charpentier sur la même propriété. S'adresser, de 10 à 1 heure, à M. Manuel [illegible], rue de la Douane, No 97, coin Royale. 13 août—3f

FABRIQUE DU SUD.
EXTRAITS CONCENTRÉS
—DE—
ATKINSON,
EXTRAITS .... SAVEURS.
POUR LA CUISINE.

Vanille, Limon, Fraise, Orange, Amande, Pêche, Céleri, Gingembre, Framboise, Rose, Ananas, Banane.

Pourquoi acheter, des villes du Nord, des articles de ce genre quand nous en avons de tout aussi bons à nos portes ?

Ces extraits sont des plus concentrés et ont le goût exquis, l'arome délicieux du fruit dans toute sa fraîcheur. Il n'y a rien de meilleur et de plus économique pour la cuisine.

La supériorité de ces extraits consiste en leur concentration et leur parfaite pureté.

Fabricants et propriétaires,

W. T. Creamer & Co.,
Chimistes,

Au No 94 de la rue Tchoupitoulas, Nlle-Orléans, Lne.

A vendre, en gros, par Thos. W. G. LYON & Co., grocers, à la Nlle-Orléans, Lne.

Demandez à votre épicier les "Extraits d'Atkinson." Vous ne trouverez rien de comparable sur la place.

J. THOMSON & BROS.,
Importateurs et Marchands de
Voitures, Wagons
et marchands & fabricants de
CHARRETTES,
Et fabricants de
Voitures légères et de Wagons à ressorts.
Tout à des prix raisonnables;
68 & 70 RUE DES REMPARTS
Coté Sud,
Entre Commune et Gravier.
11 août—3m

AVIS—Bureau du Board of Underwriters. 7 août 1878—Attendu que le Département de l'incendie éprouve une grande difficulté à avoir accès au feu dans les magasins ou entrepôts fermés par des portes en fer, le public est ici requis de laisser ouvertes les portes de fenêtre de chaque étage, excepté celles donnant sur les galeries du premier étage.

Par ordre du Board: GEORGE MATHER, Secrétaire.
8 août—2sem

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

LES membres de la Société Française du 2d district sont respectueusement informés par le soussigné qu'ils trouveront toujours à la Pharmacie de la rue Dauphine, près de l'Esplanade, Dousson, des médicaments frais de premier choix. Les prescriptions y sont exécutées, jour et nuit, selon toutes les règles de l'art.

LEON ARLAUD,
Pharmacien de la Société Française.
8 août—1m—DMarJ   30 rue Dauphine.

Avis Important.
BOULANGERIE A VENDRE.

LES personnes devant à la boulangerie de feu A. CAZEAUX, sont priés de ne régler ce qu'elles doivent qu'avec la veuve, 131 rue Douane. La boulangerie est à vendre. La clientèle est de choix, le local parfait. Les conditions raisonnables. S'adresser sur les lieux, 131 rue Douane.
11 août—6f

AVIS.
Succession d'Alexis De Bruille.

LE soussigné ayant été reconnu par l'Hon. Deuxième Cour de District comme l'associé survivant de l'ancienne raison sociale de A. De Bruille, et comme tel, mis en possession des biens de la société, pour en opérer la liquidation par la voie ordinaire des affaires, avis est par la présente donné à tous ceux qui doivent au dit A. De Bruille d'avoir à acquitter, et les personnes ayant des réclamations contre la dite société sont invitées à les présenter à Mme Flavie Ducier, coin Royale et Bienville, ou à son avocat, W. E. Murphy, No 97 rue de la Douane, coin Royale.
8 août—6f

Pierre dans la Vessie

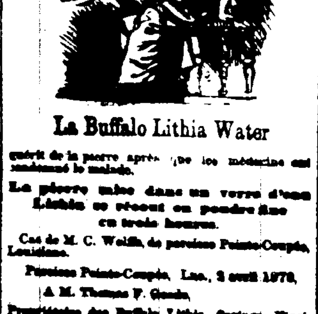

La Buffalo Lithia Water

guérit de la pierre après que les médecins ont condamné le malade.

La pierre usée dans un verre d'eau Lithia et réduite en poudre fine en trois heures.

Cas de M. C. Wolfe, de paroisse Pointe-Coupée, Louisiane.

Paroisse Pointe-Coupée, Lne., 2 août 1878.

A M. Thomas F. Goode,
Propriétaire des Buffalo Lithia Springs, Virginie.

Il y a deux ans je commençai à souffrir de douleurs vives et constantes aux reins; elles furent suivies de violentes attaques qui se déclaraient en moyenne deux fois par semaine et me tenaient [illegible] je fus souvent obligé de rendre des pierres plus grosses que des grains, et à certaines fois d'un notable volume; je rendis aussi parfois du sable en assez grande quantité, et j'étais alors soulagé.

J'employai vainement les meilleurs médecins. Mon état ne varia pas et je fus bientôt réduit à une telle condition, que ces derniers me dirent franchement que l'art était impuissant et que mon cas était désespéré. Je ne comptais plus que sur la mort pour me délivrer de ma misérable existence. M. J. L. Lyons, pharmacien-droguiste de la Nlle-Orléans, me conseilla il y a environ six mois d'essayer de la Buffalo Lithia Water, No 2, et je fis ce qu'il me recommandait. Une semaine après avoir commencé à faire usage de cette eau, j'eus une attaque beaucoup plus faible que celles dont je souffrais habituellement, et je rendis deux petites pierres. Je mis l'une d'elles dans un verre de l'eau Lithia et elle fut en trois heures réduite en poudre fine. Cela m'inspira de la confiance en ce remède et je continuai à prendre le même eau. Je n'ai pas eu d'attaque depuis, et je n'ai plus rendu de pierre ou de sable.

La douleur aux reins a entièrement disparu; j'ai regagné l'embonpoint que j'avais perdu et j'ai complètement recouvré la santé. Je suis heureux de reconnaître que je dois la vie et le bien-être que j'éprouve maintenant à l'usage de la Buffalo Lithia Water.

Agréez, etc., C. WOLFFE.

Déclaration de M. J. L. Lyons, droguiste en gros et apothicaire, 42 et 44, coin Gravier et Camp, Nlle-Orléans, Lne.

Nlle-Orléans, Lne. 5 avril 1878.

Je puis attester personnellement l'authenticité de la déclaration précédente de M. C. Wolfe, qui est un de nos plus estimables citoyens.
26 juillet—3m.   J. L. LYONS.

AUX FAMILLES.
LE MALAKOFF BITTERS

Se trouve en vente, chez les principaux pharmaciens de cette ville, pour en faciliter l'usage aux familles, auxquelles il est spécialement destiné, afin qu'elles puissent apprécier les propriétés médicales que possède ce Bitter.

Propriétaire: Alph. WALD,
21 mars—1a   26 rue Conti

Hôtels, Restaurants, &c.

MONTROSS HOUSE,
(Hôtel Montross),
A BILOXI, MISSISSIPPI.
Cet hôtel est ouvert et restera ouvert tout l'été et l'hiver.

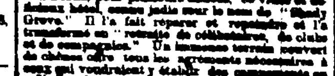

LE propriétaire annonce à ses amis et au public qu'il l'a mis à neuf et a l'intention d'en faire un agréable établissement d'été et d'hiver. Il ne négligera rien pour satisfaire tout le monde.

Il a loué, pour plusieurs années, ce vaste et délicieux hôtel, connu jadis sous le nom de "Shady Grove." Il l'a fait réparer et repeindre et l'a transformé en "retraite de célibataires, de clubs et de compagnies." Un immense terrain couvert de chênes offre tous les agréments nécessaires à ceux qui voudraient y établir des campements ou y donner des piques-niques.

Les deux hôtels sont sur la plage et à 600 pieds de belles cabanes à bains, neuves, en vue de la golfe du Mexique. C'est l'endroit qu'il faut aux amateurs de courses en bateaux et de pêche.

Les voyageurs peuvent prendre leurs repas à raison d'UNE PIASTRE, et les bains ne leur coûteront rien.

S'adresser à

P. J. MONTROSS, propriétaire.
J. BENJ. CHANDLER,
Mechanic's & Dealers' Exchange.
18 juin—3 1/2 m   48 rue St-Charles.

THE ROYAL,
A Hamilton, Ontario, Canada.

THE ROYAL est le premier hôtel du Canada. Bâti dans le style moderne, meublé avec luxe mais principalement en vue du confort des pensionnaires, Il réunit tous les agréments que ces derniers sont en droit d'exiger. Les chambres sont grandes et bien aérées. Il y règne, pendant les mois d'été, une fraîcheur Africaine. La cuisine est excellente. On prend des arrangements avec les pensionnaires qui passent la saison à l'hôtel. "The Royal" a pour succursale

THE OCEAN HOUSE,

Surnommé le Longbranch du Canada. C'est un bel hôtel, construit sur la plage même, à Burlington Beach. Les fraîches brises du lac Ontario, d'un côté, et de Burlington Bay, de l'autre, y entretiennent une température délicieuse. On y a, en outre, les agréments de la pêche, des promenades sur l'eau, des cavalcades sur le rivage, etc., etc. Les pensionnaires du "Royal" peuvent, sans augmentation de prix, aller occuper l'Ocean House.

L'Ocean House promet d'être le séjour favori des Américains du Sud des Etats Unis.

Pour le prix de la pension, les arrangements à prendre, etc., écrire à

HOOD & BROTHER, propriétaires,
Hamilton, Ontario.

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 19 rue Dauphine, immédiatement après 14 dûes formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Enfants à garder.

UNE dame créole, pouvant offrir les meilleures recommandations désirerait se charger de quelques jeunes [illegible] dont la garde lui serait confiée et qu'elle soignerait avec la plus grande sollicitude. S'adresser chemin du Bayou, No 216, entre Trême et Marais.   31 juil—10f

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 12 août—CLASSE NO 190
Tirage de 4 heures P. M.

10	13	42	20	22	13	40	32	73	58	48	62	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans le salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature Ce 12 août 1878—4 heures P. M.
ADAM GIFFEN,
LOUIS H. PILIE,
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tout temps, dans toutes nos succursales.

TRANSFERT DE MAGASIN.
ELKIN & CO.,
168 .... RUE DU CANAL 168
se proposant de transférer leur magasin au
No. 160 RUE DU CANAL,
vers le 1er septembre, offrent de
GRANDS AVANTAGES
aux acheteurs de
TAPIS,
TOILES CIRÉES, NATTES, &c., afin de diminuer leur stock.
24 juillet—1m

AUX DAMES !
Confections toile des meilleurs goûts,
Dessinées aux prix de gros.

Confection de deux pièces, $2.50; confection de trois pièces, $3.00, expédiées par le courrier, franco de port. Cinq ou plus de cinq confections, expédiées par l'express, à nos frais. Nous faisons une grande quantité de ces articles pour le commerce en et avons de [illegible] vendu des milliers. [illegible] bien faits. [illegible] de [illegible] de haut, et la partie supérieure est un lisséré blanc. Le buste a de 28 à 42; nous en laissons de plus grands sans rien demander de plus. Les dames qui voudront être nos agents et vendront 10 confections en recevront une gratis. Ecrire très lisiblement son nom, son bureau de poste, son comté et son Etat, et écrire de même à ce qu'il n'y ait pas d'erreur. Envoyer par lettre, ordre ou traite. Satisfaction garantie. Chaque personne achetant a droit à la nouvelle plume et au nouveau crayon de Foster. Adresser toutes les demandes à
G. W. FOSTER & CO.,
172 & 265 E. Madison St. Chicago
23 juil—

10 cts. l'Excursion.

TOUTE personne désirant jouir de l'excellente brise du fleuve et passer une agréable après-midi, pourra le faire moyennant DIX SOUS. Le steamboat [illegible] [illegible] quittera le pied de la rue [illegible] durant la saison [illegible] de trois et à deux [illegible] trois avec [illegible].
20 juil—1m

CHAUSSEZ-VOUS
—A—
L'Étoile Rouge
Coin Douane et Bourbon.
1 juillet—1m

Avis spécial.

A partir de lundi, 5 août, les trains de passagers partiront d'Alger pour Morgan City le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI à 8 heures du matin. Le ferryboat quitte le pied de la rue Ste Anne à 7 heures et demie du matin. Les trains, pour revenir à Alger partent de Morgan City à midi 45 minutes.

Un train de passagers partira d'Alger pour Houma le MARDI et le SAMEDI à 8 heures du matin, et quittera Houma pour revenir à Alger, à 3 heures et quart de l'après midi.

Les trains de fret partiront d'Alger le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI à 8 heures du matin.

A ces trains de fret sera joint chaque fois un wagon pour passagers.
3 août—1m

FIÈVRE JAUNE.

COMME préservatif contre la fièvre jaune aussi bien que comme cure dans toutes les périodes de l'attaque, prenez le Indian Cordial, un remède mexicain purement végétal dont on s'est servi avec les résultats les plus satisfaisants à Porto Rico, la Havane et Vera Cruz.

Prix: Une Piastre la bouteille.
Dépôt à la Nlle-Orléans, chez
F. L. CUSACHS, Droguiste,
28 juil—1m   37, rue Royale.

A louer présentement.

La vaste résidence No 162 rue des Ursulines, entre Remparts et St Claude, contenant 7 appartements à feu, et possédant tous les agréments pour une nombreuse famille. Conditions libérales. S'adresser rue Robertson No 176, entre Ste-Anne et Dumaine.
8 août—12f

J. L. BALTZ,
Au No 81 de la rue de la Douane.
NOUVELLE-ORLEANS,
Propriétaire du
Pavillon du Chemin de Fer,
A l'extrémité du chemin de fer de la ville, au lac. Rafraîchissements aux prix de la ville.
26 mai—3m

AVIS.

LES créanciers de la succession d'Alexis De Bruille sont priés de se faire connaître et ceux qui doivent à la dite succession de bien vouloir payer au soussigné. VICTOR OLIVIER, avocat, 140 rue Gravier.
4 aout—4, 7, 11, 18.

A. BONNET.   WM FRANTZ.   B. OPITZ

A. BONNET & CIE.,
65 .... RUE ROYALE 65

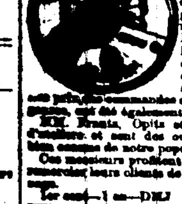

PRÉVIENNENT les dames et le public qu'ils sont en possession d'un assortiment de marchandises nouvelles et de bon goût choisies spécialement et avec soin par A. BONNET, dans les meilleures fabriques du monde. Nous sommes certains d'avoir un grand succès avec nos prix réduits;—nos prix des commandes et des réparations de tout genre, qui ont également réduits de 25 pour cent.

MM. Frantz, Opitz et Krähe—sont les chefs d'atelier et sont des ouvriers de premier ordre, bien connus de notre population louisianaise.

Ces messieurs profitent de cette occasion pour remercier leurs clients de leur bienveillant patronage.

1er août—1 an—DMJ

J. SAGET,
198 .... Chartres 198

VIENT de recevoir un grand assortiment de fusils de différentes qualités, supérieurs et très élégants, à des prix réduits, de $10 00 jusqu'à $125 la pièce. Ces armes sont garanties pour la portée, et au nombre de 800, comme échantillons pour marchands et armuriers. Toute personne qui veut donner des ordres, en indiquant les qualités et les proportions sera satisfaite sous tous les rapports. Réparations à très bon marché. Toujours les cheminées de l'ancienne renommée.
21 juil.—1 m.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX, 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

AVIS MENSUEL—AOUT 1878.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Alle (Victor)	Labrosse
Anselin Vve (Clarisse)	Langrefosse (Jean)
Audubert	Lassale (Joseph)
Avet	Marcellin (Pierre)
Bernard (M S)	Marquez (Victor Etienne)
Benin (Mathieux)	Miquet (Joseph)
Berins (Victorine)	Mage (Melchior)
Besse	Orlane
Bietes (Jean)	Petit-Clerc
Coëffe (Paul)	Pugnac
Cognac (Jacques)	Pellissier (Charles)
Dethan	Quellier
Duplan (Alexandre)	Roumier (G)
Dufour	Sévignac (Firmin)
Fournel	Sévignac (Charles)
Faber (Camille)	Salgues (Marie)
Goux	Sargent (Victor)
Gustave	Taille (Louis)
Ramplin (Jeannette)	Thierry (Auguste)
Kevreny (Gonzeval (Victor))	Vuillermot
Lemale (Louis)	Villeneuve (Henry)
Laronini (Urbain)	Viel (Félix)
Laboraoîe	

Le nommé Sembrep (Marie Louis), boucher au Marché Français, soldat de la classe de 1874, est invité à venir retirer au consulat de route au Consulat.

Des registres sont tenus en Chancellerie pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès, et pour la réception des actes notariés de toute nature aux prix fixés par le tarif.

Le Gérant du Consulat,
30 juil.   LEON BALLAGUEL.